



## **RAPPORT DE GESTION**

**POUR L'EXERCICE  
ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE  
TERMINÉS EN 2017**

Le 6 septembre 2017

## **RAPPORT DE GESTION**

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 (l'« exercice 2017 »), et le 30 juin 2016 (l'« exercice 2016 ») et les notes complémentaires qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les états financiers consolidés audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour l'exercice 2017 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 6 septembre 2017. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 6 septembre 2017, figurant sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **SOMMAIRE POUR L'EXERCICE 2017**

- Les produits ont augmenté de 16,4 % pour s'établir à 125,2 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à 107,5 M\$ pour l'exercice 2016
- Marge brute de 6,4 % par rapport à 9,5 % pour l'exercice 2016
- Marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements) de 13,4 %, en baisse par rapport à 18,1 % pour l'exercice 2016
- BAIIA de 2,7 M\$, en baisse par rapport à 11,1 M\$ pour l'exercice 2016
- BAIIA de 2,7 M\$, par rapport au BAIIA ajusté (excluant un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et de 0,8 M\$ en coûts d'acquisition et d'intégration) de 6,9 M\$ au cours de l'exercice 2016
- La perte nette s'est établie à 5,9 M\$, par rapport à une perte nette de 0,2 M\$ pour l'exercice 2016
- Perte nette ajustée de 5,9 M\$, par rapport à une perte nette ajustée (excluant un gain non récurrent 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et de 0,8 M\$ en coûts d'acquisition et d'intégration) de 4,7 M\$ pour l'exercice 2016
- Total de 1 293 350 mètres forés pour l'exercice 2017, une hausse de 12,3% par rapport aux 1 152 102 mètres forés pour l'exercice 2016.

En incluant le quatrième trimestre de l'exercice 2017 (« T4 2017 »), Orbit Garant a maintenant atteint son dixième trimestre consécutif de croissance annuelle des revenus. La direction est encouragée par cette croissance des activités, après une période prolongée pendant laquelle plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage, et où les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de capitaux, ce qui a donné lieu à une offre excédentaire de services de forage sur le marché et à des pressions sur les prix par les clients. La hausse des produits d'Orbit Garant au cours des dix derniers trimestres reflète : i) la croissance de la demande des clients et des mètres forés au Canada et ii) en une augmentation des activités à l'international découlant de la stratégie de la Société d'étendre ses activités à l'international dans des marchés stratégiques. Avec cette dynamique de croissance des produits, Orbit Garant avait prévu de commencer à réaliser des marges et des bénéfices bruts améliorés vers la fin de l'exercice 2017. Cependant, les prix moins élevés des contrats déjà existants, une productivité encore plus basse que prévu, les coûts plus élevés de formation des employés et de la mobilisation des projets, principalement au Canada, continuent d'avoir un impact sur la Société pendant qu'elle continue d'augmenter ses activités afin de répondre à une demande accrue des clients. La Société prévoit générer des bénéfices plus élevés dus aux taux d'utilisation accrus, à l'amélioration de la productivité et à l'augmentation des prix des nouveaux contrats au cours de l'exercice 2018. Orbit Garant a également réalisé des investissements importants dans l'expansion de ses opérations internationales au cours des 18 derniers mois, avec de nouvelles filiales opérationnelles établies au Burkina Faso, au Chili, au Ghana, en Guyane et au Pérou. Avec l'expansion de ces nouvelles opérations bien installées à l'international, la Société est bien positionnée afin de capter une bonne part du marché international et stimuler la croissance future .

## **APERÇU DE LA SOCIÉTÉ**

Depuis son siège social situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec plus de 1 100 employés et un parc de 221 appareils de forage, fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et à des agences gouvernementales. La majorité de l'activité commerciale d'Orbit Garant est actuellement menée au Canada. Orbit Garant a des installations et des bureaux régionaux à Sudbury, Ontario, et à Moncton, Nouveau-Brunswick, pour appuyer ses activités d'affaires canadiennes. La Société a travaillé sur des projets internationaux aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili, au Kazakhstan et en Afrique de l'Ouest. La Société a établi des filiales actives à l'international à Santiago au Chili, à Lima au Pérou, à Gerogetown en Guyane, à Ouagadougou au Burkina Faso et à Takoradi au Ghana.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour l'exercice 2017 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 53 % des produits totaux de la Société, comparativement à 50 % pour l'exercice 2016;
- Environ 75 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 25 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 60 % et 40 % des produits de la Société;
- Environ 79 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, comme lors de l'exercice 2016. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 79 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage au Canada, tandis qu'environ 21 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

## **STRATÉGIE D'ENTREPRISE**

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, du processus d'exploration minière, en passant par la mise en valeur et jusqu'à la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des foreuses et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière de recherche et de développement (« R et D ») et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition de Captagua Ingeniería S.A. (« Captagua »), basée à Santiago au Chili, par la Société en décembre 2015. Le 16 août 2016, la dénomination sociale de Captagua a été modifiée pour Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile »);

- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

## **APERÇU DU SECTEUR**

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

### **Or**

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande d'investissement mondiale, la demande mondiale pour les bijoux en or et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or qui a commencé en 2001 et s'est traduite par un prix maximal de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or est entré dans une période de baisse au début janvier 2013, où il s'établissait à environ 1 700 \$ US l'once. Le prix au comptant de l'or a atteint le plus bas prix des cinq dernières années, soit environ 1 049 \$ US l'once en décembre 2015. Les prix de l'or ont été négociés principalement entre 1 200 \$US et 1 300 \$US l'once au premier semestre de 2017. Cependant, les prix ont fortement augmenté depuis la mi-juillet. Au moment de ce rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 340 \$US l'once, soit une augmentation de 27,7 % par rapport à son niveau inférieur de cinq ans en décembre 2015 et une augmentation de 16,4 % depuis le début de 2017.

### **Métaux de base**

Les fluctuations des prix des métaux de base reflètent généralement les conjonctures mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les secteurs industriel, manufacturier et des infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de ce rapport, les prix au comptant respectifs de l'aluminium, du cuivre, du plomb et du zinc étaient sensiblement plus élevés qu'il y a 12 mois. Le prix au comptant du nickel est légèrement plus élevé qu'il y a 12 mois, mais a augmenté moins que les autres métaux de base primaires. Le prix au comptant pour le cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 2,10 \$US la livre il y a un an et, au moment de ce rapport, il était d'environ 3,12 \$US la livre, soit une augmentation de 48,6 %. Le prix au comptant pour le nickel est actuellement proche de la limite inférieure de sa fourchette de prix de cinq ans, le prix au comptant pour le cuivre se situe au milieu de sa fourchette de prix sur une période de cinq ans, tandis que les prix au comptant pour l'aluminium et le plomb sont près de la limite supérieure de leurs fourchettes de prix de cinq ans et le prix au comptant pour le zinc atteint un sommet de cinq ans.

### **Minerai de fer**

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est

largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Le prix du minerai de fer a chuté fortement en 2014 et 2015, mais a rebondi en 2016 et au début de 2017. Le prix a baissé entre mars et juin de 2017, mais s'est par la suite rallié. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 76 \$US la tonne, par rapport à environ 60 \$US la tonne il y a un an. Malgré l'augmentation au cours des 12 derniers mois, le minerai de fer reste bien en bas de sa fourchette des prix de cinq ans d'environ 150 \$ US par tonne.

### Intervenants du marché

Il y a eu un certain nombre d'évolutions positives dans le secteur minier au cours de la première moitié de 2017, pendant que l'industrie a continué de s'appuyer sur une reprise du marché amorcée au début du 2016. Les prix des métaux ont augmenté et les sociétés minières ont levé des capitaux importants. Selon le Groupe TMX, les sociétés minières cotées à la bourse de Toronto et à la bourse de croissance TSX ont réalisé un total de 705 financements au cours des six premiers mois de 2017, ce qui est semblable aux 738 financements qu'ils ont réalisés au cours de la même période en 2016. Cela se compare à seulement 553 financements au cours des six premiers mois de 2015. En particulier, les sociétés minières juniors de la bourse de croissance TSX ont augmenté de \$1,9 milliard de capitaux au cours des six premiers mois de 2017, soit près du double des \$1 milliard qu'elles ont soulevé au cours de la même période en 2016 et triplé le 584 \$M qu'elles ont soulevé au cours des six premiers mois de 2015. Avec un plus grand nombre de sociétés minières ayant de plus grandes liquidités et de bilans plus solides, leurs dépenses d'exploration minérale et de développement minier augmentent. Par conséquent, les taux d'utilisation des foreuses ont augmenté et la surproduction mondiale de la capacité des services de forage minéral diminue. La Société s'attend à ce que les facteurs augmentent la demande pour les services de forage et l'amélioration des prix sur les contrats des clients.

## RÉSULTATS GLOBAUX

### Résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

EXERCICES TERMINÉS LES 30 JUIN * (en millions de dollars)	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation en 2017 par rapport à 2016
Produits *	125,2	107,5	17,7
Bénéfice brut *	8,0	10,2	(2,2)
Marge brute (%)	6,4	9,5	(3,1)
Marge brute ajustée (%) <sup>(1)</sup>	13,4	18,1	(4,7)
Goodwill négatif *	-	5,0	(5,0)
Perte nette *	(5,9)	(0,2)	(5,7)
Perte nette par action ordinaire	(0,17)	(0,01)	(0,16)
- de base (\$)	(0,17)	(0,01)	(0,16)
- dilué(e) (\$)	(0,17)	(0,01)	(0,16)
BAIIA * <sup>(2)</sup>	2,7	11,1	(8,4)
Mètres forés	1 293 350	1 152 102	141 248

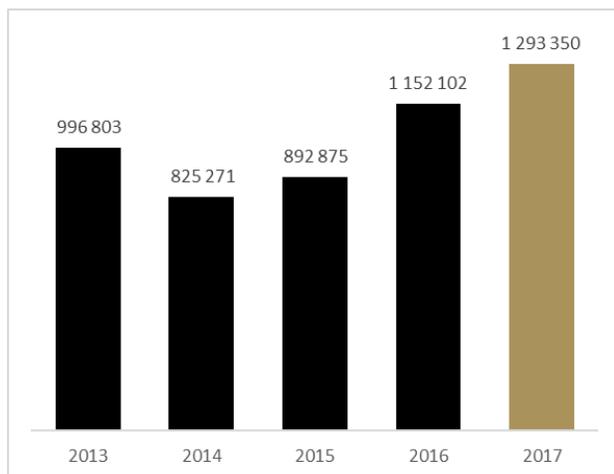
<sup>(1)</sup> Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

<sup>(2)</sup> Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

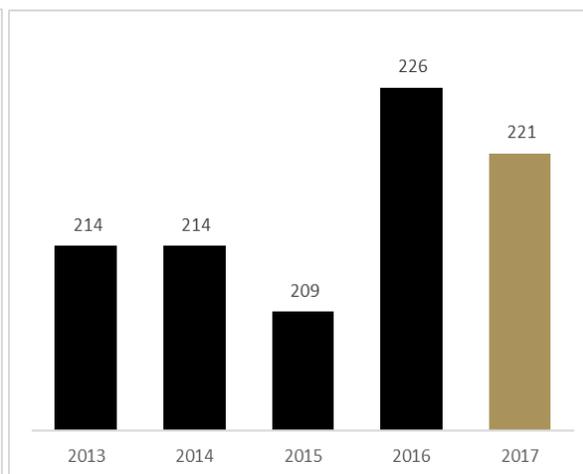
Au cours de l'exercice 2017, Orbit Garant a foré 1 293 350 mètres, une hausse de 12,3% des 1 152 102 mètres forés au cours de l'exercice 2016. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour l'exercice 2017 se sont établis à 96,53 \$, en hausse de 5,6 % par rapport à 91,40 \$ pour l'exercice 2016. L'augmentation des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable aux activités de forage spécialisé de la Société au Chili, qui est facturé à un prix supérieur au forage traditionnel.

La Société avait 221 foreuses au 30 juin 2017, par rapport à 226 foreuses à la fin de l'exercice 2016. Au cours de l'exercice 2017, Soudure Royale a fabriqué huit nouvelles foreuses, dont trois foreuses informatisées, six foreuses furent démantelées et sept ont été vendues.

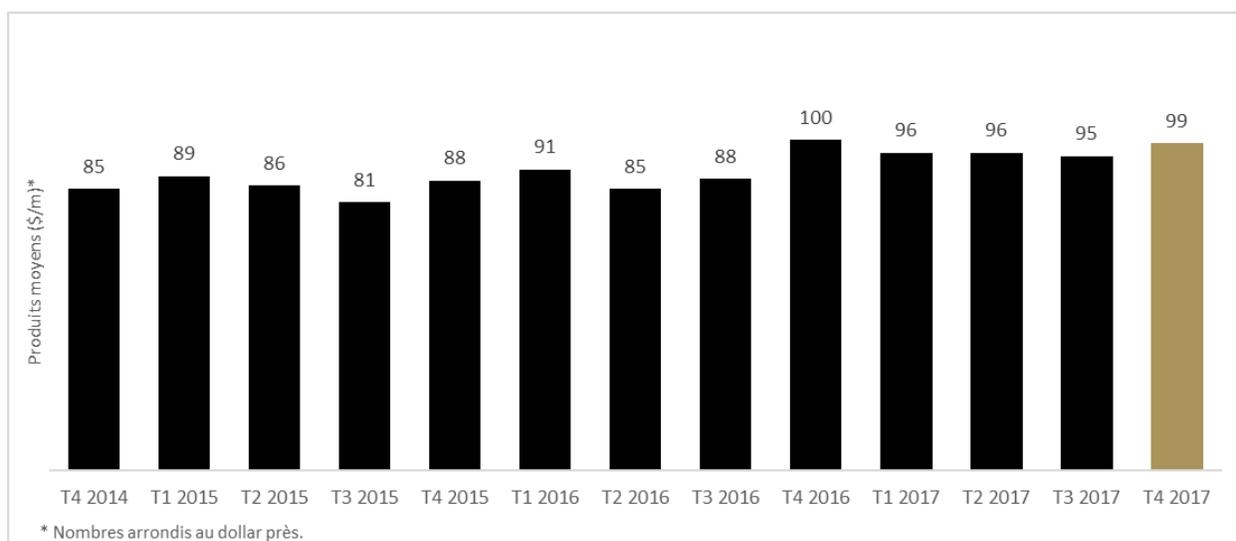
**Mètres forés**



**Nombre de foreuses**



**Produits moyens par mètre foré**



## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour les exercices terminés les 30 juin *(en millions de dollars)	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
<b>Produits tirés de contrats</b>			
Forage au Canada *	99,3	92,4	76,1
Forage à l'international *	25,9	15,1	2,9
<b>Total *</b>	<b>125,2</b>	<b>107,5</b>	<b>79,0</b>
<b>Bénéfice brut *</b>	<b>8,0</b>	<b>10,2</b>	<b>3,2</b>
<b>Marge brute (%)</b>	<b>6,4</b>	<b>9,5</b>	<b>4,1</b>
<b>Marge brute ajustée (%) <sup>(1)</sup></b>	<b>13,4</b>	<b>18,1</b>	<b>15,2</b>
<b>Goodwill négatif *</b>	<b>-</b>	<b>5,0</b>	<b>-</b>
<b>Perte nette *</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(7,4)</b>
<b>Perte nette par action ordinaire (\$)</b>	<b>(0,17)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,22)</b>
<b>Perte nette par action ordinaire diluée (\$)</b>	<b>(0,17)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,22)</b>
<b>Total de l'actif *</b>	<b>110,9</b>	<b>105,2</b>	<b>97,4</b>
<b>Dettes à long terme incluant la partie à court terme *</b>	<b>17,0</b>	<b>9,3</b>	<b>7,4</b>
<b>BAIIA * <sup>(2)</sup></b>	<b>2,7</b>	<b>11,1</b>	<b>1,8</b>
<b>BAIIA % <sup>(2)</sup></b>	<b>2,2</b>	<b>10,3</b>	<b>2,2</b>
<b>Total de mètres forés (millions)</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>0,9</b>

<sup>(1)</sup> Reffète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

<sup>(2)</sup> Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

## COMPARAISON DES EXERCICES 2017 ET 2016

## Produits tirés de contrats

Les produits pour l'exercice 2017 se sont établis à 125,2 M\$, une augmentation de 17,7 M\$, ou 16,4 % par rapport à 107,5 M\$ pour l'exercice 2016. L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse des mètres forés au Canada et à l'international.

Les produits au Canada ont été de 99,3 M\$ pour l'exercice 2017, une hausse de 6,9 M\$, ou 7,4 % par rapport à 92,4 M\$ pour l'exercice 2016. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés.

Les produits à l'international totalisent 25,9 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à 15,1 M\$ pour l'exercice 2016, une augmentation de 10,8 M\$ ou 72,1 %. La croissance des produits à l'international était principalement attribuable à une année complète d'opération au Chili due à l'acquisition de Captagua (maintenant « OG Chili ») au deuxième trimestre de l'exercice 2016 et aux produits des nouveaux projets au Kazakhstan, en Guyane, au Burkina Faso et au Ghana.

**Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)**

Le bénéfice brut pour l'exercice 2017 s'est chiffré à 8,0 M\$, par rapport à 10,2 M\$ pour l'exercice 2016. La marge brute pour l'exercice 2017 s'est établie à 6,4 %, comparativement à 9,5 % pour l'exercice 2016. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 8,7 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2017, par rapport à 9,3 M\$ pour l'exercice 2016. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a été de 13,4 % pour l'exercice 2017, par rapport à 18,1 % pour l'exercice 2016. La diminution du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à une baisse de la productivité, à l'augmentation de la formation des employés et de mobilisation au Canada, pendant que la Société augmente ses opérations afin de répondre à la demande accrue, compensée en partie par l'augmentation importante du bénéfice brut des activités de forage à l'international.

**Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs s'établissaient à 14,7 M\$ pour l'exercice 2017 (ce qui représente 11,8 % des produits), par rapport à 14,3 M\$ (ce qui représente 13,3 % des produits) pour l'exercice 2016 reflétant l'expansion des opérations de la Société à l'international.

**Résultats d'exploitation**

La perte d'exploitation pour l'exercice 2017 s'est établie à 3,9 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 0,2 M\$ pour l'exercice 2016.

Le gain d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 0,6 M\$, par rapport au bénéfice d'exploitation de 4,5 M\$ pour l'exercice 2016. Cette augmentation de la perte est principalement attribuable à une baisse de la productivité et à l'augmentation des coûts de formation des employés et de mobilisation pour les projets, pendant que la Société augmente ses opérations afin de répondre à la demande accrue.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 4,5 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 4,7 M\$ pour l'exercice 2016. La perte d'exploitation reflète les investissements continus de la Société dans l'expansion de ses activités à l'internationale.

**Goodwill négatif**

La Société a comptabilisé un gain non récurrent de 5,0 M\$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016, découlant d'un goodwill négatif associé à l'acquisition de Captagua (maintenant « OG Chili ») en décembre 2015. Le goodwill négatif découle de l'excédent de la juste valeur des actifs acquis sur la somme des passifs pris en charge et la contrepartie payée. Aucun goodwill négatif n'a été enregistré durant l'exercice 2017.

**Perte (gain) de change**

La perte de change s'est établie à 0,2 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à une perte de 0,6 M\$ au cours de l'exercice 2016.

**BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)**

Le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation (le « BAIIA ») pour l'exercice 2017 était de 2,7 M\$, par rapport à 11,1 M\$ pour l'exercice 2016. En excluant le gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration de 0,8 M\$, les deux liés à l'acquisition de Captagua, le BAIIA ajusté de l'exercice 2016 a été de 6,9 M\$.

**Charges financières**

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires pour l'exercice 2017 se sont élevées à 1,0 M\$, par rapport à 0,7 M\$ pour l'exercice 2016.

**Impôt sur le résultat recouvré**

L'impôt sur le résultat recouvré s'est élevé à 2,0 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à un impôt sur résultat recouvré de 0,2 M\$ pour l'exercice 2016.

**Perte nette**

La perte nette pour l'exercice 2017 s'est chiffrée à 5,9 M\$, ou 0,17 \$ par action, par rapport à une perte nette de 0,2 M\$, ou 0,01 \$ par action, pour l'exercice 2016. La baisse du bénéfice brut et des marges, tel que mentionné ci-dessus, ont contribué à la perte nette de la Société pour l'exercice fiscal 2017. La perte nette de la Société pour l'exercice 2016 inclus un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et des coûts d'acquisition et d'intégration de 0,8 M\$, les deux liés à l'acquisition de Captagua. En excluant ces éléments, la perte nette de la Société pour l'exercice 2016 aurait été de 4,7 M\$, ou 0,13 \$ par action.

**ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2016 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2015**

Les produits de l'exercice 2016 ont atteint 107,5 M\$, par rapport à 79,0 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 (l'« exercice 2015 »), soit une hausse de 28,5 M\$ ou 36,2 %.

Le bénéfice brut pour l'exercice 2016 se chiffrait à 10,2 M\$, par rapport à 3,2 M\$ pour l'exercice 2015. La marge brute pour l'exercice 2016 était de 9,5 %, par rapport à 4,1 % pour l'exercice 2015. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a diminué pour se chiffrer à 18,1 % pour l'exercice 2016, par rapport à 15,2 % pour l'exercice 2015. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international et à l'augmentation à l'international des activités de forage spécialisé, habituellement à marge plus élevée que les activités de forage traditionnel.

La perte nette pour l'exercice 2016 a totalisé 0,2 M\$ (0,01 \$ par action), par rapport à une perte nette 7,4 M\$ (0,22 \$ par action) pour l'exercice 2015.

**RÉSULTATS GLOBAUX  
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

* (en millions de dollars)		Exercice 2017				Exercice 2016			
		30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits tirés de contrats*		37,4	29,9	27,4	30,5	33,4	28,1	21,7	24,3
Bénéfice brut <sup>(1)*</sup>		2,4	1,2	1,5	2,9	4,3	1,3	1,3	3,3
Marge brute (%)		6,6	3,9	5,5	9,4	12,8	4,7	5,7	13,7
(Perte nette) résultat net *		(1,6)	(2,2)	(1,9)	(0,2)	4,4	(2,6)	(1,8)	(0,2)
(Perte nette) résultat net par action ordinaire (\$)	- de base	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,01)	0,12	(0,07)	(0,05)	0,12
	- dilué(e)	(0,05)	(0,06)	(0,05)	(0,01)	0,12	(0,07)	(0,05)	0,12

(1) Incluant la dotation aux amortissements associée aux opérations.

La Société a comptabilisé un gain non récurrent de 5,0 M\$ au cours du T4 2016, découlant d'un goodwill négatif associé à l'acquisition de Captagua (maintenant « OG Chile ») en décembre 2015. Aucun goodwill négatif n'a été enregistré durant le T4 2017.

## **SAISONNALITÉ**

Les produits de la Société sont tributaires de certains facteurs saisonniers. Dans les activités de forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés et des vacances d'été dans certaines régions ont entraîné une baisse des produits générés au cours de ces périodes. En ce qui a trait aux activités canadiennes et internationales de forage en surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur planification en fonction des fluctuations saisonnières.

## **ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016**

### **Produits tirés de contrats**

Les produits pour le trimestre terminé le 30 juin 2017 (« T4 2017 ») se sont établis à 37,4 M\$, une hausse de 4,0 M\$, ou 11,7 %, par rapport à 33,4 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2016 (« T4 2016 »). L'augmentation des produits est attribuable à une hausse des activités de forage au Canada et à l'international.

Les produits au Canada ont été de 30,4 M\$ au T4 2017, une augmentation de 3,3 M\$ ou 12,2 % par rapport à 27,1 M\$ au T4 2016. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés.

Les produits à l'international ont augmenté 9,4 % à 6,9 M\$ au T4 2017, par rapport à 6,3 M\$ au T4 2016. L'augmentation a été principalement attribuable à l'augmentation de l'activité de forage spécialisé au Chili, compensée en partie par la baisse du volume de forage en Guyane et au Kazakhstan.

### **Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)**

Le bénéfice brut au T4 2017 s'est chiffré à 2,4 M\$, une baisse de 1,9 M\$ par rapport à 4,3 M\$ au T4 2016. La marge brute s'est établie à 6,6 %, par rapport à 12,8 % pour le T4 2016. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 1,9 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2017, par rapport à 2,3 M\$ au T4 2016. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a été de 11,8 % au T4 2017, par rapport à 19,7 % au T4 2016. La diminution du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à la baisse en productivité, à l'augmentation des coûts de formation des employés et de mobilisation pour les projets au Canada, pendant que la Société augmente ses opérations afin de répondre à la demande accrue des clients. La baisse des bénéfices et de marges au T4 FY2017 reflète également la baisse du volume de forage en Guyane et au Kazakhstan, et une diminution de l'activité de forage spécialisée au Canada.

### **Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs s'établissaient à 3,6 M\$ (ce qui représente 9,7 % des produits) au T4 2017, par rapport à 3,7 M\$ (ce qui représente 11,1 % des produits) au T4 2016.

### **Résultats d'exploitation**

La perte d'exploitation pour le T4 2017 s'est établie à 0,2 M\$, par rapport à un bénéfice d'exploitation de 1,4 M\$ au T4 2016.

Le gain d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 1,3 M\$, par rapport à un bénéfice d'exploitation de 2,2 M\$ au T4 2016. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse de la productivité, à l'augmentation des coûts de formation des employés et de mobilisation pour les projets. Le bénéfice d'exploitation de forage Canada au T4 FY2017 a également été affecté par une diminution de l'activité de forage spécialisée, qui est facturée à un taux plus élevé que le forage traditionnel.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 1,5 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 0,8 M\$ au T4 2016. L'augmentation de la perte est principalement attribuable à des coûts fixes plus élevés reflétant la poursuite de l'expansion de la Société à l'international et à une baisse du volume de forage en Guyane et au Kazakhstan, compensée en partie par une augmentation de l'activité de forage au Chili.

### **Goodwill négatif**

La Société a comptabilisé un gain non récurrent de 5,0 M\$ au cours du T4 2016, découlant d'un goodwill négatif lié à l'acquisition de Captagua (maintenant « OG Chile ») en décembre 2015. Aucun goodwill négatif n'a été enregistré au T4 2017.

### **Perte (gain) de change**

La perte de change s'est établie à 0,3 M\$ au T4 2017, comme au T4 2016.

### **BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)**

Le BAIIA était de 0,7 M\$ au T4 2017, par rapport à 7,9 M\$ au T4 2016, une baisse de 7,2 M\$.

Le BAIIA ajusté, en excluant le gain de 5,0 M\$ associé au goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration de 0,1 M\$, s'est établi à 3,0 M\$ au T4 2016.

### **Charges financières**

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,3 M\$ au T4 2017, en ligne avec le T4 2016.

### **Impôt sur le résultat (recouvré)**

L'impôt sur le résultat recouvré a été de 0,2 M\$ pour le T4 2017, par rapport à un impôt sur le résultat à payer de 0,6 M\$ pour le T4 2016.

### **Résultat net (perte nette)**

La perte nette de la Société pour le T4 2017 s'est chiffrée à 1,6 M\$, ou 0,05 \$ par action, par rapport à un résultat net de 4,4 M\$, ou 0,12 \$ par action, au T4 2016. Le bénéfice brut et les marges plus faibles, tel que mentionné ci-dessus, ont contribué à la perte nette de la Société au T4 2017. Le résultat net de la Société pour le T4 2016 comprend un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et des coûts d'acquisition et d'intégration de 0,1 M\$, les deux liés à l'acquisition de Captagua. En excluant ces éléments, la perte nette de la Société au T4 2016, aurait été d'environ 0,5 M\$, ou 0,02 \$ par action.

### **INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE**

À l'exception des dollars américains, des pesos chiliens, des XOF et des GHS cedi mentionnés ci-dessous, la totalité des produits de la Société est libellée en dollars canadiens. L'exposition principale de la Société aux fluctuations de change résulte de certains achats libellés en dollars américains et en pesos chiliens qui ont été en partie

contrebalancés par les produits d'environ 5,8 M\$ générés en dollars américains et 20,2 M\$ en pesos chiliens, principalement liés aux activités de forage internationales. Au 30 juin 2017, la Société disposait d'une trésorerie de 1,0 M\$ US (1,5 M\$ US au 30 juin 2016) et avait des débiteurs de 0,6 M\$ US (0,6 M\$ US au 30 juin 2016). La Société disposait d'une trésorerie de 207 424 327 CLP (292 449 849 CLP au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en pesos chiliens de 1 471 946 677 CLP (1 076 241 833 CLP au 30 juin 2016). La Société disposait des liquidités dans le GHS cedi au montant de 26 065 (131 758 au 30 juin 2016) et des comptes débiteurs en GHS cedi pour un montant de 1 561 986 (519 382 au 30 juin 2016). La Société disposait de liquidités en XOF pour un montant de 12 751 223 (néant au 30 juin 2016).

Au 30 juin 2017, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change en dollars américains, en pesos chiliens, en GHS cedi et en XOF aurait causé une augmentation ou une diminution annuelle d'environ 0,4 M\$ du résultat net et du résultat global (0,2 M\$ pour l'exercice 2016).

## **LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL**

### **Activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat), se sont chiffrés à 2,5 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à 5,8 M\$ pour l'exercice 2016.

La diminution des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 3,2 M\$ pour l'exercice 2017, par rapport à une augmentation de 4,7 M\$ pour l'exercice 2016. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour l'exercice 2017 est principalement attribuable à :

- 3,4 M\$ en raison de l'augmentation des débiteurs et des frais payés d'avance,
- 3,4 M\$ en raison d'une hausse des stocks pour soutenir le niveau d'activité, partiellement compensée par
- 3,6 M\$ en raison de l'augmentation des créditeurs.

### **Activités d'investissement**

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 6,2 M\$ pour l'exercice 2017, le même que pour l'exercice 2016. Au cours de l'exercice 2017, un montant de 7,8 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 1,6 M\$ à la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice 2016, un montant de 6,6 M\$ a été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 0,6 M\$ à la cession d'immobilisations corporelles.

### **Activités de financement**

Au cours de l'exercice 2017, la Société a généré 7,0 M\$ grâce aux activités de financement, par rapport à environ 2,3 M\$ au cours de l'exercice 2016.

La Société a utilisé un montant net de 7,6 M\$ au cours du T4 2017 sur sa facilité de crédit renouvelable et garantie de trois ans (la « Facilité de Crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (le « prêteur »), comparativement à un remboursement de 0,4 M\$ au cours de l'exercice 2016. La dette à long terme de la Société provenant de sa Facilité de Crédit, y compris la tranche à court terme, se chiffrait à 13,6 M\$ au 30 juin 2017, par rapport à 7,4 M\$ au 30 juin 2016. La dette de la Société a été engagée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et l'acquisition d'immobilisations, principalement d'immobilisations corporelles. En plus de ce qui est mentionné précédemment, la Société a fourni une lettre de crédit de 1,0 M\$ US (ou environ 1,3 M\$ CA) à la banque de l'une de ses filiales à partir de la facilité de crédit. Le but de la lettre de crédit est de fournir des cautionnements de bonne exécution pour sécuriser des contrats de forage avec certains de ses clients.

En décembre 2016, la Société a contracté une facilité de crédit auprès d'Exportation et développement Canada pour un montant de 2,5 M\$. Le prêt visait à financer les besoins en immobilisations pour les activités à l'international de la Société. L'intérêt sur le montant du principal est calculé au taux d'intérêt égal à la somme du taux préférentiel plus 4,5 % par an. Le prêt est garanti par une sûreté de second rang sur la totalité de la propriété personnelle et mobile actuelle et future de la Société.

La filiale chilienne de la Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés sous le nom « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 juin 2017, les créances clients à recevoir incluent 0,7 M\$ relativement à des comptes à facturer, par rapport à 1,4 M\$ au cours de l'exercice 2016.

La Société a effectué des paiements de capital sur les contrats de location (nets des produits provenant des contrats de location-financement) de 1,0 M\$, par rapport à 0,7 M\$ au cours de l'exercice 2016.

La Société a généré 0,1 M\$ grâce à l'émission d'actions liées à la levée d'options pour l'achat d'actions.

Au 30 juin 2017, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 30,8 M\$, par rapport à 42,9 M\$ au 30 juin 2016. La diminution du fonds de roulement découle de la reclassification du montant dû sur la Facilité de Crédit des passifs non courants aux passifs courants en raison du fait que la date d'échéance de la Facilité de Crédit est actuellement le 19 décembre 2017. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement le financement des acquisitions de stocks et le financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

### **Sources de financement**

Les principales sources de liquidité d'Orbit Garant sont les activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de la Facilité de Crédit.

La Facilité de Crédit sert à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et à fournir la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. La Facilité de Crédit vient à échéance au plus tard le 19 décembre 2017 et, par conséquent, la Facilité de Crédit a été reclassée à titre de passif courant. La Société et le prêteur sont en discussion pour un possible amendement et renouvellement de la Facilité de Crédit pour tenir compte de la position financière actuelle et prévue de la Société ainsi que l'environnement actuel du marché. La Société s'attend à ce que la disponibilité en vertu de la Facilité de Crédit continue de lui procurer suffisamment de liquidité pour financer ses besoins en fonds de roulement et en acquisition d'immobilisations.

Au 30 juin 2017, la Société avait prélevé sur sa facilité un montant de 13,6 M\$ (7,4 M\$ au 30 juin 2016) en vertu de la Facilité de Crédit.

La disponibilité de la Facilité de Crédit dépend d'une base d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des immeubles de la Société. La Société s'attend à ce qu'elle continue d'avoir une disponibilité suffisante non utilisée en vertu de la Facilité de Crédit pour financer ses besoins en fonds de roulement et en acquisition d'immobilisations. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie pour respecter les obligations de la Société selon la Facilité de Crédit.

La Facilité de Crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions, sans l'approbation préalable du prêteur, telle que : i) fusions, liquidations, dissolutions et modifications de

droits de propriété; ii) endettement supplémentaire; iii) imposition d'une charge grevant les actifs de la Société; iv) attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société; v) recours aux placements dans des instruments dérivés ou à la conclusion de contrats dérivés, versement de dividendes ou autres distributions du capital à des parties liées; vi) dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vente de certains actifs. La Facilité de Crédit contient également un certain nombre de clauses restrictives auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur sa Facilité de Crédit.

Au 30 juin 2017, la Société respectait toutes les clauses de la Facilité de Crédit.

**Au 30 juin 2017, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :**

* (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
Dette à long terme*	16 047	14 225	1 822	-
Contrats de location simple*	983	720	221	42
Total*	17 030	14 945	2 043	42

**TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 6 septembre 2017**

Nombre d'actions ordinaires	36 094 919
Nombre d'options	2 265 500
Entièrement diluées	38 360 419

Le 6 décembre 2016, la Société a émis 500 000 options à un prix d'exercice de 1,75 \$. Au cours de l'exercice 2017, 993 500 options ont été exercées et 47 500 options ont été annulées. En juillet et août 2017, 71 000 options ont été annulées.

**PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**Mode de présentation**

Les états financiers consolidés audités de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») comme publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Se référer aux notes 3 et 4 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 pour une description complète des principales méthodes comptables de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2017.

Ces états financiers consolidés audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et la rémunération fondée sur des actions. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

La publication des états financiers consolidés audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 6 septembre 2017.

### **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé non audité à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

### **ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS**

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

#### **Regroupements d'entreprises**

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier.

#### **Dépréciation des actifs non financiers**

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016, la Société a conclu qu'il n'y avait pas d'indices de dépréciation et n'a pas effectué de test de dépréciation (voir les notes 11 et 12 des états financiers consolidés de la Société).

#### **Impôt sur le résultat**

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

## **NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES**

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

- IAS 16 – Immobilisations corporelles
- IAS 38 – Immobilisations incorporelles
- IFRS 10 – États financiers consolidés
- IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, et
- IAS 1 – Présentation des états financiers

## **Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012–2014), qui comprennent notamment les modifications suivantes :**

- Les modifications à IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- Les modifications à IFRS 7, Instruments, et
- les modifications à IAS 34, Information financière intermédiaire

Les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

## **PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ**

Les nouvelles normes suivantes, qui ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société.

- IFRS 9 – Instruments financiers
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients
- IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie
- IFRS 16 – Contrats de location
- IAS 12 – Impôts sur le résultat
- IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- IFRIC 22 – Transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée, et
- IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés.

## **RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS**

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières

non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

BAIIA : Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation.

BAIIA ajusté: Le BAIIA excluant le goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration.

Marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges d'exploitation excluant l'amortissement.

## BAIIA

La Société estime que le BAIIA est une mesure importante pour évaluer son rendement sans tenir compte de l'impact des décisions de financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les concurrents est également plus facile, puisque les sociétés ont rarement la même structure de capital et de financement.

### Rapprochement du BAIIA et BAIIA ajusté

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2017	Trimestre terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2017	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
Résultat net (perte nette) pour la période	(1,6)	4,4	(5,9)	(0,2)	(7,4)
Ajouter:					
Charges financières	0,3	0,3	1,0	0,7	0,6
Charges d'impôt sur le résultat (impôt sur le résultat recouvré)	(0,2)	0,6	(2,0)	(0,2)	(1,9)
Amortissement	2,2	2,6	9,6	10,8	10,5
BAIIA	0,7	7,9	2,7	11,1	1,8
Enlever:					
Coûts d'acquisition et d'intégration	-	(0,1)	-	(0,8)	-
Goodwill négatif	-	5,0	-	5,0	-
BAIIA ajusté	0,7	3,0	2,7	6,9	1,8

### Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

**Rapprochement de la marge brute ajustée**

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2017	Trimestre terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2017	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
Produits tirés de contrats	37,4	33,4	125,2	107,5	79,0
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	31,1	29,1	117,1	97,3	75,8
Moins l'amortissement	(1,9)	(2,3)	(8,7)	(9,3)	(8,8)
Charges directes	33,0	26,8	108,4	88,0	67,0
Bénéfice brut ajusté	4,4	6,6	16,8	19,5	12,0
Marge brute ajustée (%) <sup>(1)</sup>	11,8	19,7	13,4	18,1	15,2

<sup>(1)</sup> Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

**FACTEURS DE RISQUE**

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 6 septembre 2017, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

**Risques liés à la structure, aux activités et à l'industrie*****Ralentissements cycliques***

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande de services de forage offerts par la Société et nuirait de façon significative aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

***Sensibilité à la conjoncture économique générale***

La performance financière et opérationnelle d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et des titres d'emprunt, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance et la situation financières, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### **Dépendance envers le personnel et maintien des employés**

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former des nouveaux, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

### **Augmentation du coût d'obtention de biens non durables**

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée d'un an à deux ans et soumettent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement significatif des coûts et réduire considérablement la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### **Endettement et clauses restrictives**

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris : i) le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses d'investissement ou les acquisitions à l'avenir puisse être limitée; ii) qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures; et iii) que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant la latitude de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses imposent des restrictions importantes, notamment sur les aliénations d'entreprise et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, investissements, acquisitions, dépenses d'investissement, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la convention de crédit était devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 17 décembre 2017. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou qu'ils le seront à des conditions acceptables, à un montant suffisant pour rembourser la convention de crédit à l'échéance ou pour financer les besoins d'Orbit Garant par la suite. Une telle situation pourrait avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

### **Accès des clients aux marchés des actions**

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, pourraient éprouver plus de difficultés à mobiliser des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### **Acquisitions**

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la gestion, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### **Approvisionnement en biens non durables**

Si la Société devait croître, cela pourrait exercer des pressions sur sa capacité de fabriquer ou d'obtenir autrement les nouvelles foreuses et les nouveaux biens non durables nécessaires pour mener les activités de forage de la Société. Ceci pourrait entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

### **Concurrence**

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société perdra de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'est pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissent de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

### **Incapacité de soutenir et de gérer la croissance**

La capacité de la Société de croître dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société : i) pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), ii) arrivera à soutenir ou à accélérer sa croissance ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, iii) sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant nécessaire à sa croissance continue, iv) sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvient pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

### **Stratégie d'acquisitions futures**

La Société entend croître au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ou que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. De surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

### **Contrats avec les clients**

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six (6) à douze (12) mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée d'un an à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'un montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement de clients de la Société pourrait nuire de façon significative aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

### **Expansion internationale et instabilité**

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, des nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent de façon significative à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

### **Risques opérationnels et responsabilité**

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, des pertes de personnel clé, des poursuites judiciaires et des dommages à la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance opérationnelle et financière de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire à la performance de l'entreprise de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

### ***Risque de change***

Orbit Garant exerce certaines de ses activités en dollars américains et en pesos chiliens et elle est donc exposée aux fluctuations de change. Au 30 juin 2017, nous avons des expositions de nos produits en dollars américains et en pesos chiliens d'environ 5,8 M\$ et 20,2 M\$, respectivement. Cette exposition pourrait changer dans le futur et une part importante de nos produits pourrait potentiellement être libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient avoir un impact négatif sur notre performance financière.

### ***Interruptions des activités***

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris une intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, des questions de santé et de sécurité ou un engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### ***Risque lié à la réputation de la Société***

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des parties prenantes de la Société ainsi que du public.

### ***Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes***

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs, et qui régissent notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives s'appliquant aux rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). En raison de ses activités d'exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels la Société peut être assujettie ou encore que la Société sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir des nouveaux.

### ***Limite des assurances***

La Société a une assurance de biens, de responsabilité civile générale et de pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

### ***Changements apportés à la législation et à la réglementation***

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à sa performance financière.

### ***Risque lié à la législation et à la réglementation***

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur les plans juridique et réglementaire, et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et ainsi lui nuire indirectement.

### ***Risques liés à la structure et aux actions ordinaires***

#### ***Risques liés au marché boursier***

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

#### ***Influence des actionnaires existants***

En date du 6 septembre 2017, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 26 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les

politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

### ***Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société***

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

### ***Dilution***

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

### ***Paiements de dividendes***

Orbit Garant ne prévoit pas payer de dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

### ***Risque de crédit***

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2017, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 5 % des débiteurs (7 % au 30 juin 2016).

Au 30 juin 2017, 58 % (53 % au 30 juin 2016) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants, et 5 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2016).

Deux clients importants représentaient 25 % des créances clients au 30 juin 2017 (un client important représentait 10 % de ces débiteurs au 30 juin 2016).

Deux clients importants représentaient 29 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 (deux clients importants représentaient 39 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2016).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

### ***Risque de taux d'intérêt***

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2017, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net d'environ 0,1 M\$ (une incidence de 0,1 M\$ en 2016).

### ***Risque du marché des actions***

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

### ***Juste valeur***

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

La juste valeur du prêt à recevoir correspond approximativement à sa valeur comptable, car le taux d'intérêt a été établi en fonction des conditions du marché et que les taux d'intérêt n'ont pas changé significativement depuis que le prêt à recevoir a été octroyé.

## **PERSPECTIVES**

La reprise dans l'industrie minière, qui a commencé au début de 2016, a continué en 2017. La reprise a débuté après trois ans de conjoncture économique très difficile, au cours de laquelle le prix des métaux a diminué. Les prix des métaux et les valorisations boursières minières sont plus élevés que ce qu'ils étaient au début de 2016. Par conséquent, l'intérêt des investisseurs pour le secteur a augmenté et un plus grand nombre d'entreprises minières ont pu accéder aux capitaux. Les sociétés minières inscrites à la bourse de Toronto et à la bourse de croissance TSX ont conclu 705 financements au cours des six premiers mois de 2017 et un total de 2 245 financements entre le début de 2016 et le 30 juin 2017, données provenant du Groupe TMX. Ceci en comparé à seulement 1 123 financements miniers sur les bourses TSX et TSX-Venture en 2015. Par conséquent, un plus grand nombre de sociétés minières ont des capitalisations plus fortes et augmentent leurs budgets d'exploration et de développement minier.

En raison des conditions de l'industrie minière, la demande des services de forage a connue une forte croissance. Les taux d'utilisation des foreuses ont commencé à augmenter vers la fin de 2016 et ont continué de s'améliorer en 2017. Ceci devrait réduire l'offre excédentaire actuelle de services de forage minier sur le marché. Les prix mondiaux de forage restent compétitifs, mais se sont stabilisés en grande partie et la direction voit maintenant des possibilités d'augmenter les prix sur de nouveaux contrats. Les hausses de prix se produisent généralement après un rebond des taux d'utilisation des foreuses. La direction est encouragée par ces développements positifs et est d'avis qu'ils puissent

continuer d'avoir une incidence positive sur les opérations dans les mois à venir, puisque les grandes et moyennes sociétés minières envisagent de remplacer les réserves en voie d'épuisement et que les petites sociétés minières d'exploration s'efforcent de repérer ou de délimiter de nouveaux gisements miniers. Un facteur positif supplémentaire pour les sociétés minières qui exercent des activités au Canada est la valeur plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, puisque leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et que leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,82 \$ US. Bien que le dollar canadien ait augmenté depuis mai 2017, il reste bien inférieur de la fourchette d'échange de 2014.

La direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière est positive et elle est encouragée par l'augmentation récente des activités de la Société au Canada et à l'international. La direction continue de se concentrer sur l'offre d'une valeur maximale pour les actionnaires, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé, en continuant de maintenir des normes solides en santé et sécurité et en évaluant les occasions qui se présentent pour augmenter encore plus la présence d'Orbit Garant à la fois au Canada et à l'international. La Société s'attend à augmenter ses bénéfices découlant des taux d'utilisation accrus, une augmentation de la productivité et des hausses de prix des nouveaux contrats pour l'exercice 2018.

La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisée de la Société joueront un rôle de plus en plus important dans la réduction des coûts de main-d'œuvre et des biens non durables de forage minier, l'augmentation des taux de productivité dans les activités de forage et l'amélioration de la sécurité. Orbit Garant compte actuellement 32 foreuses dotées de la technologie de surveillance et de contrôle informatisée, toutes attribuées aux projets des clients. À ce jour, ces foreuses nouvelle génération ont permis d'augmenter de façon significative la productivité, par rapport à celle obtenue par l'utilisation de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant apprécient grandement l'amélioration de la performance et le potentiel des nouveaux appareils de forage, et cela a permis le renouvellement des contrats de forage souterrains pour de plus longues durées.

La stratégie de croissance d'Orbit Garant se concentre actuellement sur l'augmentation de sa part de marché au Canada et l'élargissement de sa présence internationale. Les dix trimestres consécutifs de croissance annuelle des produits d'Orbit Garant témoignent du succès obtenu par la Société dans le cadre de l'obtention de nouveaux contrats et de la prolongation des contrats existants au Canada. En termes de présence dans le marché international, Orbit Garant a établi des filiales opérationnelles au Chili, au Ghana, en Guyane et au Pérou et a récemment ouvert une nouvelle filiale au Burkina Faso. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane et poursuit activement de nouvelles opportunités pour faire croître ses affaires sud-américaines. L'acquisition par la Société d'OG Chile a considérablement amélioré sa plate-forme de croissance au Chili et dans toute l'Amérique du Sud. En Afrique, la Société travaille présentement sur des projets au Burkina Faso et au Ghana. La Société est en processus de fermer sa succursale au Kazakhstan.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et son bilan. Forte de son bilan solide, la Société s'engage à poursuivre des occasions de croissance à valeur ajoutée au Canada et à l'international.

## **CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au *Règlement 52-109* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation,

notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2017, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2017.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2017, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception, et confirme qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a touché de façon significative ni ne pourrait raisonnablement toucher de façon significative le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2017, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission, un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.